

Fiche de Poste : Animateur Economique en charge de la revitalisation des bourgs-centres

Communauté de Communes des deux vallées vertes

1. Identification du poste

Descriptif du Poste :

L'animateur économique en charge de la revitalisation des Bourgs-centres assure la conduite des opérations économiques pour le compte de la Communauté de Communes des 2 Vallées Vertes et des communes de L'Isle sur le Doubs et Rougemont.

Il œuvrera à la redynamisation des bourgs centres en termes d'attractivité commerciale, artisanale et industrielle.

2. Missions et activités

- Elaborer un portrait de territoire :
 - réaliser un diagnostic socio-économique (statistiques, profil population, tissu économique, infrastructure,...) avec l'appui des chambres consulaires,
 - actualiser le listing d'entreprises présentes sur le territoire

- Etablir un programme d'actions économiques
 - Animer la concertation avec la population et les élus afin d'identifier les besoins,
 - Animer la concertation avec les acteurs économiques locaux afin d'identifier les besoins des entreprises et les enjeux de développement et de maintien du tissu commercial, artisanal et industriel en milieu rural,
 - Organiser et piloter les éventuels travaux d'études nécessaires et la phase opérationnelle,
 - dégager des pistes d'actions et de projets,
 - Réfléchir à la mise en œuvre des actions,
 - Elaborer, coordonner et superviser un plan d'actions opérationnel.

- Assurer la mise en œuvre des actions relatives au volet économique :
 - Mobiliser les réseaux ressources pour la mise en place du projet : acteurs économiques, associations d'artisans et de commerçants, Etat, Union européenne, Région, Chambres consulaires,...),
 - définir et formaliser des partenariats entre les différents acteurs concernés,
 - Accompagner les nouvelles entreprises dans leur installation (veille immobilière, hôtel d'entreprises, zones d'activités, ...),
 - Accompagner les porteurs de projet (investisseurs publics et privés) : appui administratif au montage des dossiers, à la recherche de financements,...,
 - Promouvoir et communiquer sur le programme d'actions mis en place,
 - Elaborer des grilles d'évaluation des actions et leur suivi,
 - suivi administratif : recherches des partenariats financiers, montage des dossiers de subventions, compte rendu des réunions, revue de presse, classement, notes courriers, contacts...

Toute au long du processus, l'agent devra créer et animer un comité de pilotage « économique » et des groupes techniques.

3. Compétences

Connaissances théoriques et savoir-faire :

- Capacité d'analyse, esprit de synthèse
- capacité à monter des projets avec des partenaires
- Connaître et savoir appliquer le cadre règlementaire du fonctionnement des collectivités locales
- Maîtriser les outils informatiques et bureautiques (internet, pack office,...)
- Maîtriser l'expression écrite et orale (grammaire, orthographe, syntaxe, vocabulaire professionnel,...)
- Connaissance de l'animation économique
- Elaborer des documents administratifs, juridiques et techniques de cadrage
- Identifier et mobiliser les partenaires stratégiques

Savoir-être (comportement, attitude, qualités humaines) :

- Faire preuve d'autonomie et de réactivité
- Etre rigoureux et avoir des qualités d'organisation
- Etre force de proposition
- Etre diplomate, faire preuve de souplesse
- Respecter le devoir de réserve, secret professionnel
- Capacité à animer des groupes et conduire des réunions
- Avoir le sens du service public
- Faire preuve de sens relationnel et de pédagogie

4. Conditions d'exercice du poste

Cadre statutaire : poste contractuel : CDD de 1 an renouvelable 2 fois

Service d'affectation : pôle développement territorial, économique et touristique, service Economie

Cadre d'emploi : attaché territorial

Responsable hiérarchique direct N+1 : Directrice du pôle développement territorial, économique et touristique

Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

Rémunération : sur la base des attachés territoriaux : à partir de 24 000€ bruts annuels selon expérience professionnelle et qualifications

Relations fonctionnelles :

- L'animateur travaillera sous la direction de la directrice du pôle
- Relations avec les élus, les salariés de la Communauté de Communes
- Relations avec les usagers, les porteurs de projets, les entreprises, les associations, les locataires des bâtiments communautaires, ...
- Contacts et échanges d'informations avec d'autres acteurs (partenaires, prestataires, communes membres,...)

Exigences requises :

- Formation BAC+3 à BAC+5 en aménagement, développement territorial ou développement économique
- Expérience souhaitée dans l'animation économique, le management de projet ou dans l'élaboration d'études
- Permis B indispensable

Conditions de travail

- Déplacements : déplacements à envisager localement, dans le département et la région. Une voiture de service est à disposition
- Moyens nécessaires : outils bureautiques et de télécommunication (Ordinateur, photocopieur, internet, logiciels bureautiques, téléphone portable)

Contraintes :

- Réunions en soirée de façon ponctuelle

Avantages liés au poste :

- CNAS